

RAPPORT ANNUEL

2024-
2025



MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons notre rapport annuel 2024-2025. Cette publication n'est pas simplement un bilan de nos actions, mais un véritable reflet du travail collectif, des défis surmontés et des réussites que nous avons pu célébrer tout au long de l'année.

Une année guidée par nos valeurs

L'année qui s'achève témoigne une fois de plus de notre capacité à évoluer, à innover, à nous dépasser et de la cohérence de notre action collective. Fidèles aux valeurs de bienveillance, de collaboration et d'engagement qui guident notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), nous avons uni nos forces pour créer des milieux éducatifs bienveillants et stimulants, centrés sur la réussite et le bien-être de chaque élève. Grâce à l'engagement de chacun, nous avons franchi des étapes importantes, consolidé nos acquis et ouvert de nouvelles perspectives. Chaque décision, chaque initiative et chaque accompagnement réalisés au cours de l'année découlent de cette vision partagée : permettre à tous nos élèves de se développer pleinement, dans un climat propice à l'apprentissage et à la croissance personnelle afin d'accomplir notre mission première : la réussite de tous nos élèves.

Un travail collaboratif porteur

La réussite éducative repose sur une communauté soudée. Cette année, nous tenons à souligner l'apport exceptionnel de toutes les directions d'établissement, des membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien œuvrant tant dans nos centres administratifs que dans nos écoles.

Nos communautés de pratique (COP) et communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) ont constitué de véritables leviers pour enrichir les pratiques pédagogiques, partager l'expertise et favoriser la cohérence dans les interventions. Ces espaces de réflexion et d'action commune ont permis d'ancre davantage nos démarches d'amélioration continue dans une culture de collaboration et d'apprentissage collectif.

Des partenariats engagés

Notre comité de parents et notre conseil d'administration jouent un rôle essentiel dans la vitalité démocratique et stratégique de notre organisation. Leurs échanges constructifs, leurs questionnements et leur regard sur nos priorités ont permis d'enrichir nos réflexions et d'assurer une cohérence entre les besoins du milieu, les orientations du CSS et les attentes des familles. Cette collaboration constante et respectueuse témoigne de notre volonté d'agir ensemble pour offrir des services éducatifs de qualité et soutenir chaque élève dans son parcours.

Un accompagnement bienveillant et structurant

Le carrefour de services mis en place dans notre organisation constitue un pilier de notre modèle d'accompagnement intégré. En favorisant la concertation entre les services pédagogiques, complémentaires et spécialisés, nous avons pu soutenir efficacement les écoles et les équipes-écoles dans leurs besoins spécifiques. De plus, le Soutien aux comportements positifs (SCP), déployé dans plusieurs établissements, continue d'avoir un effet structurant sur les pratiques

d'encadrement, en consolidant des environnements scolaires sécurisants, cohérents et empreints de bienveillance.

Une communauté éducative tournée vers l'avenir

Ce rapport annuel reflète la richesse de nos actions et de nos partenariats. Il illustre la conviction profonde que la réussite des élèves est une responsabilité partagée. Dans un contexte en constante transformation, notre organisation a su faire preuve d'agilité et de résilience. Les projets réalisés, les partenariats renforcés et les initiatives portées par nos équipes illustrent notre volonté de bâtir un avenir durable, inclusif et porteur de sens. À l'aube d'une nouvelle année scolaire, nous réaffirmons notre engagement à poursuivre cette voie : celle d'un leadership collectif ancré dans nos valeurs et résolument tourné vers l'avenir de nos jeunes.

Nous vous invitons à explorer ce rapport annuel, reflet du travail concerté de toute notre communauté éducative. Ce document met en lumière nos réalisations et nos progrès vers la réussite de tous les élèves. Merci de partager avec nous cette volonté commune d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage à nos jeunes et à nos adultes en formation.

Caroline Dufour, directrice générale par intérim

Jean-François Lévesque, président du conseil d'administration

Table des matières

1. Présentation du centre de services scolaire.....	5
1.1 Le centre de services scolaire en bref	5
1.2 Faits saillants	6
1.3 Services éducatifs et autres services	7
2. Gouvernance du centre de services scolaire.....	9
2.1 Conseil d'administration.....	9
2.2 Autres comités de gouvernance.....	11
2.3 Code d'éthique et de déontologie.....	12
2.4 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	12
3. Résultats	14
3.1 Plan d'engagement vers la réussite.....	14
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	19
3.3 Procédure de traitement des plaintes et des signalements.....	22
4. Utilisation des ressources.....	23
4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire	23
4.2 Ressources financières	24
4.3 Gestion et contrôle des effectifs	25
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	26
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	27
5. Annexes du rapport annuel	28
Autres annexes	28

1.Présentation

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup (CSSKRD) gère un parc immobilier de 50 bâtiments, dont une quarantaine est utilisée à des fins éducatives et mixtes :

- 31 écoles primaires;
- 1 école primaire et secondaire;
- 3 écoles secondaires;
- 1 centre d'éducation des adultes avec 3 points de service;
- 1 centre de formation professionnelle avec des antennes à Saint-Pascal et La Pocatière;
- 3 centres administratifs.

Il couvre le territoire juridictionnel des MRC de Rivière-du-Loup et Kamouraska et une partie de la MRC de L'Islet. Ces MRC comptent plus de 55 000 habitants sur un vaste territoire de quelque 3 500 km².

En 2024-2025, le CSSKRD a offert des services éducatifs à environ 8 902 élèves, jeunes et adultes, répartis comme suit :

- 756 élèves de l'éducation préscolaire 4 ans et 5 ans;
- 3 305 élèves du primaire;
- 2 413 élèves du secondaire;
- 1 443 élèves de l'éducation des adultes (temps plein et temps partiel);
- 986 élèves de la formation professionnelle (temps plein et temps partiel).

À ces milliers d'élèves s'ajoutent des citoyens de tout âge, des travailleurs et des gestionnaires d'entreprises à qui le centre d'éducation des adultes, le centre de formation professionnelle, voire le Service aux entreprises et à la main-d'œuvre offrent de nombreuses formations de base ou spécialisées ainsi que d'autres services de développement des compétences. Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup constitue l'un des principaux employeurs de la région; à cet égard, il emploie environ 1 500 employés. La très grande majorité (90 %) œuvre dans les établissements scolaires et intervient directement auprès des élèves.

- Personnel enseignant (temps plein et temps partiel) : 776 (51,6 %);
- Personnel de soutien : 583 (38,7 %);
- Personnel professionnel : 88 (5,8 %);
- Personnel cadre : 58 (3,9 %).

L'organisme préconise l'utilisation du français pour tout son personnel, exception faite pour le personnel enseignant de langue seconde et tierce. Le nombre d'enseignants ayant un niveau de connaissances spécifiques d'une autre langue est de 33.

Mission :

L'article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique* définit ce qu'est la mission d'un centre de services scolaire :

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a pour mission de :

SOUTENIR et ACCOMPAGNER les établissements d'enseignement sur son territoire en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

ORGANISER les services éducatifs offerts dans ses établissements et **S'ASSURER** :

- De la qualité des services éducatifs;
- De la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose, en respectant le principe de subsidiarité : on entend par « principe de subsidiarité » le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves.

VEILLER à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents.

CONTRIBUER au développement social, économique et culturel de sa région.

Vision :

L'élève et sa réussite se retrouvant toujours au centre de nos préoccupations et de nos décisions, nous demeurons résolument centrés sur **la réussite pour tous les élèves**, jeunes et adultes, tout au long de leur parcours scolaire. Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup s'appuie sur l'engagement et la bienveillance de son personnel, ainsi que sur la collaboration de tous, personnel, parents et partenaires de la communauté, pour accomplir sa mission.

Valeurs :

- L'Engagement;
- La Collaboration;
- La Bienveillance.

1.2 Faits saillants

- Service de maternelle 4 ans à temps plein dans l'ensemble de nos actes d'établissement primaire;
- Des titulaires qualifiés dans toutes les classes préscolaires et primaires et moins de 2 % d'enseignantes et enseignants non légalement qualifiés possédant des compétences en lien avec le domaine d'enseignement;

- 473 élèves diplômés au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l’Avenir et réussite de 71 personnes célébrées, parce qu’elles ont atteint leurs objectifs au Centre d’éducation des adultes;
- 134 élèves internationaux ou issus de l’immigration au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l’Avenir, soit 116 nouveaux et 18 anciens;
- Investissements de 19 820 642 \$ pour l’amélioration des établissements et l’ajout d’espace;
- La prévention et la gestion des comportements :
 - 10 écoles bénéficient (2 de plus qu’en 2023-2024) d’un accompagnement des Services éducatifs jeunes pour le programme « Soutien au comportement positif (SCP) », soit : École La Croisée I, École La Croisée II, École Hudon-Ferland, École Roy, École des Vieux-Moulins, École de la Marée-Montante, École de l’Orée-des-Bois, École de l’Étoile-Filante, École Moisson-d’Arts et École La Chanterelle;
 - 10 écoles bénéficient ou ont bénéficié (3 de plus qu’en 2023-2024) d’un accompagnement des Services éducatifs jeunes pour le programme « Carrefour de services Ràl », soit : École secondaire Chanoine-Beaudet, École Notre-Dame, École J.-C.-Chapais, École Saint-Philippe, École Lanouette, École polyvalente La Pocatière et École secondaire de Rivière-du-Loup, École Notre-Dame-du-Portage, École Les Pèlerins et École Monseigneur-Boucher (1 an);
- Trois projets entrepreneuriaux réalisés sur le territoire de notre CSS ont obtenu le titre de lauréat régional du Défi OSEntreprendre;
- Souper des retraitées et retraités en novembre 2024 et Semaine de reconnaissance du personnel en mai 2025;
- Poursuite du Balado « Fiers de nos gens » en collaboration avec le Groupe Radio Simard (7 épisodes);
- 33 prix Synergie remis en main propre à des membres du personnel pour mettre en lumière leurs initiatives personnelles et leurs contributions collectives exceptionnelles;
- Le CSS et la Maison de la Famille du Grand-Portage ont conclu une entente qui permettra le maintien du parrainage scolaire offert aux élèves des écoles primaires de Rivière-du-Loup;
- Important investissement dans le but de mettre en place le programme FIERS Collations, qui permet la distribution de collations aux élèves du préscolaire et du primaire;
- Nombreux projets pédagogiques dans l’ensemble de nos écoles et centres;
- Célébration des 60 ans du Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l’Avenir.

1.3 Services éducatifs et autres services

Les services éducatifs dispensés par chaque école ainsi que les services complémentaires et particuliers sont déterminés en fonction des inscriptions officielles. Les services d’éducation préscolaire 4 ans temps plein et 5 ans et d’enseignement primaire sont offerts dans tous les établissements primaires selon les modalités propres à chacun des milieux. Les services d’enseignement au secondaire sont offerts dans quatre établissements de notre territoire.

Tous les élèves ont accès, dans l'école qu'ils fréquentent, aux services éducatifs complémentaires selon les besoins identifiés et les ressources disponibles :

- D'éducation spécialisée;
- D'ergothérapie;
- D'orthopédagogie;
- D'orthophonie;
- De psychoéducation;
- De psychologie;
- D'animation sur les plans sportif, culturel et social;
- D'éducation aux droits et aux responsabilités;
- D'information et d'orientation scolaires et professionnelles;
- De mesure et d'évaluation;
- De promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- De santé et de services sociaux;
- De sexologie;
- De soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- D'animation spirituelle et d'engagement communautaire;
- De technicien en langage (préscolaire);
- D'agente de relance en persévérance scolaire.

Parmi ces services, le centre de services scolaire établit également, par entente, une offre de service avec les centres intégrés de santé et de services sociaux.

Par ailleurs, tous les élèves ayant des besoins ponctuels pour des services d'enseignement à domicile ou des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française peuvent bénéficier de services particuliers.

La qualité de ces services complémentaires peut être jugée d'excellente dans la mesure où nous sommes en mesure de combler les besoins en ressources humaines. Tous ces services complémentaires peuvent contribuer à l'atteinte de nos objectifs et faire diminuer les écarts présents pour les différents indicateurs. **Il existe un excellent esprit de collaboration entre chacun de nos professionnels afin de mettre en avant-scène la réussite et la persévérance scolaire de l'ensemble de nos élèves.**

2. Gouvernance

2.1 Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration

Membres parents :

Yves Trazié	District scolaire 1
Claude Beaulieu	District scolaire 2
Jean-François Lévesque	District scolaire 3
Dominique Brière	District scolaire 4
Véronique Brillant	District scolaire 5

Membres du personnel :

Dominique Viel	Personnel d'encadrement
Véronique Renaud	Direction d'un établissement
Martine Paradis	Personnel professionnel
Denis Bastille	Personnel enseignant
Nadine St-Onge	Personnel de soutien

Membres de la communauté :

Jacques Bérubé	Expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
Guy Dumont	Expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
Martine Riou	Issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
Julienne Auclair	Issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Cloé Gagné	Âgée de 18 à 35 ans

Membre sans droit de vote :

Geneviève Corbin	Personnel d'encadrement
------------------	-------------------------

Calendrier des séances tenues

Le conseil d'administration a tenu onze (11) rencontres au cours de l'année 2024-2025 :

- 27 août 2024;
- 8 octobre 2024;
- 12 novembre 2024;
- 10 décembre 2024;
- 11 février 2025;

- 8 avril 2025;
- 30 avril 2025 (extraordinaire);
- 13 mai 2025;
- 20 mai 2025 (extraordinaire);
- 4 juin 2025 (extraordinaire);
- 23 juin 2025.

Décisions du conseil d'administration

- Projets immobiliers;
- Adoption du budget annuel du centre de services scolaire pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026;
- Adoption des niveaux d'effectifs (personnel cadre, personnel de soutien et personnel professionnel);
- Transport scolaire du midi;
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles et des services éducatifs dispensés par chacune des écoles;
- Adoption des calendriers scolaires;
- Présentation d'une demande d'ajout d'espace à Saint-Épiphanie (gymnase);
- Présentation d'une demande d'ajout d'espace à Saint-Pascal (gymnase);
- Services éducatifs dispensés à l'École Riou;
- Encadrement relatif à la distribution du reliquat du fonds de règlement;
- Adoption de la Politique des communications;
- Autorisation de signature de documents dans le cadre de l'échange de parcelles de terrain à intervenir avec la Municipalité de Saint-Pacôme;
- Désignation du responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité;
- Adoption de la Politique pour prévenir et contrer le harcèlement et la violence au travail;
- Nomination des auditeurs indépendants pour une période de 3 ans (années scolaires 2024-2025 à 2026-2027);
- Adoption de la Politique de la sécurité de l'information;
- Adoption du code d'éthique;
- Adoption du nom de la nouvelle école primaire de Rivière-du-Loup;
- Adoption des critères de sélection de la nouvelle direction générale;
- Nomination d'une direction générale par intérim.

2.2 Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	Denis Bastille Jacques Bérubé Jean-François Lévesque Geneviève Soucy (responsable)
Comité de vérification	Guy Dumont Julienne Auclair Nadine St-Onge Geneviève Corbin (responsable)
Comité des ressources humaines	Dominique Brière Cloé Gagné Dominique Viel Amélie Ouellet (responsable)
Comité de révision d'une décision	Dominique Brière Guy Dumont Geneviève Soucy (responsable)
Comité consultatif du transport	Antoine Déry Caroline Dufour Vickie Jean Martine Paradis Véronique Brillant Karine Malenfant Véronique Renaud Jessica Lavoie Mélanie Ouellet

■ Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Tous les cadres scolaires du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup.
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Marc Beaulieu Émilie Dionne-St-Pierre Marie-Claude Thibault Amélie Charest Laurence Labelle Émilie Lévesque Claude Beaulieu Josiane Lajoie Jovette Levasseur-Rousseau Diane Ouellet Valérie Pelletier Manon Voyer Sophie Doyon Martine Pelletier Emmanuelle Pelletier

Nom du comité	Liste des membres
	Valérie Potvin Sébastien Mercier Mathieu Pomerleau Fournier Hélène April
Comité de parents	Émilie Benoit Jessica Poirier Cloé Gagné Pascal Tremblay Gagnon Kaden Viel Véronique Domingue Cynthia Viel Sarah Deschamps Jessica Lavoie Caroline Caron Frédérique Dionne Véronique Brillant Rachel Rioux Claude Beaulieu Mélanie Ouellet Meggie Francoeur
Comité de répartition des ressources	Benjamin Paradis Marc Chouinard Benoit Ouellet Valérie Potvin Steve Bélanger Geneviève Corbin Caroline Dufour Amélie Ouellet Geneviève Soucy Annie-Claude Pelletier Antoine Déry

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Aucun cas n'a été traité au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Pour prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/10/Reglement-sur-les-normes-dethique-et-de-deontologie-CA.pdf>.

2.4 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Aucun cas n'a été traité au cours de l'année scolaire 2024-2025 (du 1^{er} juillet au 30 novembre 2024).

Pour prendre connaissance du rapport, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2025/11/AAA-Rapport-du-responsable-du-suivi-des-divulgations-2024-2025.pdf>

- Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de comptes 2024-2025 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 ^e de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4: 1 ^e une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi 2 ^e un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie 3 ^e un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui 4 ^e un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité 5 ^e le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement 6 ^e le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1 ^e à 5	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

ORIENTATION 1 : ASSURER LES MEILLEURES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE POUR CHAQUE ÉLÈVE

Objectif 1 : Augmenter la proportion des élèves se situant entre 70 % et 100 % en lecture au bilan de la fin du 1^{er} cycle du primaire.

Cible de départ (Résultats 2021-2022)	Cible pour 2024-2025	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ	Résultats 2024-2025
85,1 %	86,1 %	87,0 %	N/D	91,6 %

Constats : La cible annuelle de 86,1 % a été largement dépassée avec un taux de réussite de 91,6 %, mais également la cible pour 2027 de 87,0 % a déjà été atteinte. Depuis 2021-2022, on observe une progression continue et significative du pourcentage d'élèves atteignant le niveau de compétence attendu en lecture au premier cycle du primaire.

Objectif 2 : Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture, 4e année du primaire.

Cible de départ (Résultats 2021-2022)	Cible pour 2024-2025	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ 2024-2025	Résultats 2024-2025	Résultats 2024-2025 (Ensemble du Québec)
77,2 %	79,0 %	82,0 %	75,0 %	74,0 %	69,4 %

Constats : Nous remarquons une amélioration par rapport à l'année précédente de plus de 12 % et qui nous permet de dépasser la cible ministérielle de 72,5 %. Cependant, ce niveau reste en deçà de l'objectif de 79,0 % pour 2024-2025 du CSS. Toutefois, nous dépassons les résultats de l'ensemble des écoles de la province (69,4 %).

Objectif 3 : Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6e année du primaire.

Cible de départ (Résultats 2021-2022)	Cible pour 2024-2025	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ 2024-2025	Résultats 2024-2025	Résultats 2024-2025 (Ensemble du Québec)
73,9 %	76,0 %	78,0 %	70,0 %	78,5 %	71,6 %

Constat : Une diminution a été observée pour cet objectif. Le taux de réussite demeure supérieur à la cible attendue en 2024-2025 (76,0 %) dans notre centre de services scolaire, ainsi qu'au-delà de la cible ministérielle de 70,0 %. Nous sommes également supérieurs à la cible fixée pour 2027. Le résultat des élèves de notre centre de services scolaire est supérieur à celui des élèves de la province (71,6 %) et dépasse la cible fixée par le ministère de l'Éducation.

Objectif 4 : Augmenter la proportion des élèves qui poursuivent en classe ordinaire lors du passage primaire-secondaire.

Cible de départ (Résultats 2021-2022)	Cible pour 2024-2025	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ	Résultats 2024-2025
85,2 %	91,4 %	92,5 %	N/D	95,3 %

Constat : On observe une augmentation continue du taux d'élèves provenant de notre centre de services scolaire et poursuivant en classe ordinaire lors de leur passage au secondaire. La cible annuelle de 91,4 % a été dépassée et la cible à plus long terme pour 2027 a également été atteinte.

Objectif 5 : Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture, 2e année du secondaire.

Cible de départ (Résultats 2021-2022)	Cible pour 2024-2025	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ 2024-2025	Résultats 2024-2025	Résultats 2024-2025 (Ensemble du Québec)
50,1 %	58,0 %	75,0 %	65,0 %	48,3 %	52,3 %

Constat : On observe une diminution de ce taux depuis trois ans. Autant les filles que les garçons obtiennent un résultat inférieur par rapport aux années précédentes. Le résultat des élèves de notre centre de services scolaire est en deçà du résultat obtenu par les élèves de la province.

Objectif 6 : Augmenter le taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier (PPP).

Cible pour 2026-2027	Résultats 2024-2025	Résultats 2024-2025 (Ensemble du Québec)
75,0 %	87,5 %	50,9 %

Constat : L'offre des projets pédagogiques particuliers est grande dans nos écoles secondaires, ce qui fait que la proportion d'élèves qui y participent a déjà atteint la cible de 2027. Le taux dépasse largement celui du Québec.

Objectif 7A : Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme (diplôme d'études secondaires 7 ans).

Cible de départ (Cohorte 2015-2022)	Cible pour 2024-2025	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ	Résultats Cohorte 2018-2025	Résultats 2024-2025 (Ensemble du Québec)
73,0 %	75,0 %	77,0 %	N/D	64,9 %	N/D

Constat : Le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires des élèves de la cohorte 2018-2025 représente une diminution par rapport à la cohorte précédente, ce niveau reste inférieur à celui de la cohorte 2015-2022.

Objectif 7B : Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.

Cible de départ (Cohorte 2015-2022)	Cible pour 2024-2025	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ 2024-2025	Résultats Cohorte 2018-2025	Résultats 2024-2025 (Ensemble du Québec)
80,7 %	82,3 %	86,8 %	85,4 %	78,0 %	82,2 %

Constat : Le taux d'obtention d'un diplôme ou d'une qualification des élèves de la cohorte 2018-2025 représentée est en baisse par rapport à la cohorte précédente. La cible de 82,3 % pour 2025 n'est pas atteinte pour une première fois depuis le début du PEVR.

Objectif 7C : Augmenter le taux de réussite des garçons après 7 ans.

Cible de départ (Cohorte 2015-2022)	Cible pour 2024-2025	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ 2024-2025	Résultats Cohorte 2018-2025	Résultats 2024-2025 (Ensemble du Québec)
72,1 %	75,1 %	82,5 %	81,3 %	73,2 %	78,6 %

Constat : On remarque une diminution du taux de diplomation et qualification des garçons du centre de services scolaire par rapport à l'an dernier (78,4 % en juin 2024 à 73,2 % en juin 2025).

Objectif 7D : Augmenter le taux de réussite des élèves HDAA après 7 ans.

Cible de départ (Cohorte 2015-2022)	Cible pour 2024-2025	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ 2024-2025	Résultats Cohorte 2018-2025	Résultats 2024-2025 (Ensemble du Québec)
59,4 %	62,1 %	64,5 %	63,0 %	57,3 %	60,9 %

Constat : Pour la cohorte 2018-2025, la cible fixée à 62,1 % pour le taux de réussite des élèves HDAA après 7 ans n'est pas atteinte avec un taux à 57,3 %.

Objectif 8 : Diminuer le taux de sorties sans diplôme ni qualification par année scolaire.

Cible de départ (Résultats 2021-2022)	Cible pour 2024-2025	Cible pour 2026-2027	Résultats 2024-2025	Résultats 2024-2025 (Ensemble du Québec)
11,1 %	10,5 %	10,0 %	N/D	N/D

Constat : Étant donné que ce taux est fourni annuellement par le MEQ et doit inclure les inscriptions des deux années suivantes, les données ne sont pas disponibles à ce jour pour l'année scolaire 2024-2025.

Objectif 9 : Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.

Cible de départ (Cohorte 2019-2022)	Cible pour 2024-2025	Cible pour 2026-2027	Résultats Cohorte 2021-2024
81,2 %	83,2 %	85,0 %	83,3 %

Constat : On observe une augmentation continue du taux de diplomation et la cible de 2024 est atteinte.

Objectif 10 : Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève en fonction des données issues de la recherche, pour en faire une analyse de situation de leur milieu.

Cible pour 2024-2025	Cible pour 2026-2027	Résultats Cohorte 2024-2025
50,0 %	100,0 %	0 %

Constat : Le référentiel a été rendu disponible par le MEQ au courant du printemps 2025. Son appropriation ainsi que son déploiement se fera au courant de l'année 2025-2026.

ORIENTATIONS 2 : RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE COLLABORATIVE

Objectif 1 : Soutenir la mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) au sein de chaque acte d'établissement pour harmoniser nos pratiques d'enseignement et d'évaluation reconnues efficaces par la recherche.

Cible pour 2026-2027	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
19/19	6/19	17/19	17/19	19/19

Objectif 2 : Développer et soutenir la mise en œuvre d'un programme d'insertion professionnelle.

Cible pour 2026-2027	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
100 %	50 %	50 %

Objectif 3 : Soutenir la formation continue pour toutes les catégories de personnel.

Cible pour 2026-2027	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
100 %	50 %	75 %

ORIENTATION 3 : POURSUIVRE LA VALORISATION DU RÔLE DES PARENTS ET DES PARTENAIRES

Objectif 1 : Accroître de façon efficace la communication et la collaboration avec les parents afin de favoriser la réussite des élèves qui reçoivent des services de soutien.

Cible pour 2026-2027	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
85 %	71 %	69 %

Objectif 2 : Consolider les partenariats au bénéfice des jeunes et de la collectivité.

Cible pour 2026-2027	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
100 %	N/D	N/D

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif	Indicateur	CIBLE CSS 2024-2025***	RÉSULTATS ¹ 2020-2021	RÉSULTATS ¹ 2021-2022	RÉSULTATS ¹ 2022-2023	RÉSULTATS ¹ 2023-2024	RÉSULTATS ¹ 2024-2025 **
Objectif 3 de l'orientation 3 : Rénover et moderniser nos infrastructures scolaires	Proportion de bâtiments visés du réseau scolaire dont l'état est satisfaisant	48 %	72,3 %	30,4 %*	41,3 %	46,8 %	60,4 %

*Modification importante de la base de calcul à partir de 2021-2022 et du mode d'inspection.

**Modification importante de la base de calcul par le ministère en 2024-2025.

***Il est à noter que la cible pour 2024-25 indiquée dans le plan stratégique 2023-2027 du Ministère est de 40 %. La cible ministérielle pour 2026-2027 y est indiquée à 45 %.

Liste des travaux réalisés en 2024-2025 – Amélioration des bâtiments :

- **École Sacré-Cœur (La Pocatière)**
 - Remplacement de casiers au 2^e étage;
 - Réaménagement de l'entrée extérieure principale et réfection des services;
 - Rampe d'accès, perrons, maçonnerie et systèmes mécaniques;
 - Aménagement de casiers pour classe de préscolaire;
 - Peinture des classes, corridor et cage d'escalier;
- **École des Vents-et-Marées (Rivière-Ouelle)**
 - Peinture d'une classe de maternelle;
- **École Moisson-d'Arts (L'Isle-Verte)**
 - Peinture de plusieurs classes;
 - Réparation d'un mur endommagé par un impact de véhicule;
 - Remplacer plusieurs portes extérieures;
- **École La Croisée I (Rivière-du-Loup)**
 - Remplacer les portes du gymnase;
 - Maçonnerie, fenêtres et enveloppe;
- **École secondaire de Rivière-du-Loup**
 - Peinture d'une classe et d'un corridor;
 - Systèmes électromécaniques, désamiantage et grilles gratte-pieds;
- **École Lanouette (Saint-Antonin)**
 - Réparation de briques;
- **École Roy (Rivière-du-Loup)**
 - Installation d'un système LÜ;
- **École internationale Saint-François-Xavier (Rivière-du-Loup)**
 - Réparation de briques;
 - Réfection du service de garde, des vestiaires du gymnase et de l'alarme incendie et aménagement d'une classe extérieure;

- **École secondaire Chanoine-Beaudet (Saint-Pascal)**
 - Peinture de classes, cage d'escalier et de corridor;
 - Réfection de l'entrée électrique du bâtiment;
- **École Hudon-Ferland (Saint-Alexandre)**
 - Remplacer la porte du gymnase;
- **École Saint-Louis (Saint-Joseph)**
 - Peinture d'une classe;
- **Diverses écoles**
 - Remplacement de divers mobiliers intégrés;
- **École de la Pruchière (Saint-Pacôme)**
 - Réfection de finis intérieurs et réaménagement de locaux;
 - Aménagement d'une classe extérieure;
- **École de l'Orée-des-Bois (Sainte-Louise)**
 - Entrée électrique, alarme incendie et réservoir de mazout;
- **École polyvalente La Pocatière**
 - Systèmes électromécaniques et architecture;
- **École Saint-Philippe**
 - Désamiantage et rénovation - Phase 3;
- **École Monseigneur-Boucher (Saint-Pascal)**
 - Systèmes électromécaniques et réfection du service de garde;
- **École Notre-Dame (Mont-Carmel)**
 - Nouveau gymnase;
- **École Desbiens (Saint-Arsène)**
 - Réfection toiture – Phase d'origine;
- **Stade Premier Tech (Rivière-du-Loup)**
 - Correctifs d'enveloppe – phase 2;
 - Conversion du système d'éclairage.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

- Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :

<i>Échelle</i>
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
École Moisson-d'Arts (103)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École La Chanterelle	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Notre-Dame-du-Sourire	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Riou	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Vents-et-Marées (145)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École Desbiens (112)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École primaire des Vieux-Moulins (109)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École Saint-Modeste (121)	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Roy (212)	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	Aucun événement	0 %
École Joly (260)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École internationale Saint-François-Xavier (335)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École La Croisée I (233)	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École La Croisée II (201)	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École Notre-Dame-du-Portage	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École Les Pèlerins	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Lanouette (378)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École Hudon-Ferland (217)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École Sainte-Hélène	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Saint-Louis (Saint-Joseph)	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Monseigneur-Boucher (215)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École Saint-Louis (Kamouraska)	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Saint-Bruno	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Saint-Philippe	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
École Notre-Dame	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École J.-C.-Chapais	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Sacré-Cœur (302)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École de la Marée-Montante	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École de l'Orée-des-Bois	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	Aucun événement	0 %
École de l'Étoile-Filante	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École des Vents-et-Marées	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École de la Pruchièrre	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École de l'Amitié	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École secondaire de Rivière-du-Loup (1 617)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École secondaire Chanoine-Beaudet (339)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École polyvalente La Pocatière (435)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École secondaire des Vieux-Moulins	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Encore cette année, nous avons poursuivi nos efforts pour former et outiller un plus grand nombre d'employés notamment en lien avec les interventions préventives, la gestion des difficultés de comportement et l'analyse des situations problématiques. De plus, la majorité de nos écoles est abonnée à l'Institut des troubles d'apprentissage qui offre une panoplie de formations visant à soutenir l'inclusion, la persévérance et la réussite scolaire de nos élèves.

En 2024-2025, nous comptions dans notre CSS, 10 écoles, dites SCP (soutien au comportement positif) alors que 10 autres écoles participaient au Carrefour de services. Les écoles SCP et Carrefour de services déploient un modèle de réponse à l'intervention Ràl comportementale, font la promotion de pratiques et de stratégies éducatives visant à prévenir et à gérer efficacement les écarts de conduite des élèves tout en contribuant au développement d'un climat de bienveillance pour tous.

En ce qui a trait à la prévention de la violence, de l'intimidation et de la violence à caractère sexuel, chaque école élabore un plan de lutte et s'assure d'appliquer les interventions nécessaires lors d'événements de violence. La mise en place du plan de lutte s'inscrit dans une série d'actions déployées pour favoriser un environnement sain et sécuritaire dans chacune des écoles. La

prévention de la violence et de l'intimidation exige des interventions cohérentes et constantes, notamment par l'application des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement.

Afin de bien maîtriser tous les concepts en lien avec le plan de lutte et bien compiler les données, une formation a été offerte à l'ensemble des directions et des professionnels œuvrant dans les écoles. La formation pour le réseau scolaire sur l'intimidation et la violence a été suivie par tous les membres du personnel œuvrant auprès des élèves.

D'ailleurs, toutes nos écoles portent une attention particulière à enseigner les compétences sociales et personnelles par l'entremise de différents programmes ou d'ateliers divers auprès de nos élèves.

3.3 Procédure de traitement des plaintes et des signalements

La philosophie à la base de l'examen des plaintes repose sur l'accueil, l'écoute et la recherche de solutions justes et équitables, dans l'intérêt supérieur de l'élève, et avec la collaboration des parents et de tous les intervenants concernés.

Le Protecteur national de l'élève est responsable de l'application de la procédure de traitement des plaintes et des signalements dans le milieu scolaire québécois.

En cas d'insatisfaction au regard des services scolaires qu'il a reçus, qu'il reçoit, qu'il aurait dû recevoir ou qu'il requiert, un élève ou ses parents peuvent formuler une plainte selon une procédure comportant au plus trois étapes :

Étape 1 – Personne directement concernée ou son supérieur

Pour déposer une plainte, l'élève ou son parent s'adresse tout d'abord à la personne directement concernée ou à son supérieur immédiat.

Étape 2 – Responsable du traitement des plaintes

Si l'élève ou son parent demeure insatisfait du traitement de leur plainte ou si le délai de 10 jours ouvrables est dépassé, il peut ensuite s'adresser au responsable du traitement des plaintes du centre de services scolaire, de la commission scolaire ou de l'établissement d'enseignement privé selon le cas.

Étape 3 – Protecteur régional de l'élève

Si l'élève ou son parent est toujours insatisfait du traitement de sa plainte, ou si le délai de 15 jours ouvrables est dépassé, il peut communiquer avec le protecteur régional de l'élève de sa région. Celui-ci assistera l'élève ou son parent dans la formulation écrite de sa plainte.

Pour prendre connaissance du processus ou des rapports complets, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/notre-organisation/demandes-et-plaintes/procedure-de-traitement-des-plaintes-et-des-signalements/>

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Avoir un souci constant de la mission, de la philosophie de gestion, des objectifs et des orientations du plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et de ses établissements, du plan d'action ainsi que du plan stratégique du ministre et des divers projets éducatifs des établissements dans l'élaboration des budgets.

Donner aux établissements la plus grande latitude possible dans les choix budgétaires et des moyens qu'ils exercent dans le cadre de leur mission éducative, et ce, en vue de l'atteinte des résultats attendus et prévus dans le Plan d'engagement vers la réussite et de leur projet éducatif pour une éducation de qualité et pour la réussite de tous les élèves.

Se préoccuper constamment de l'équité dans la répartition des budgets aux écoles tout en tenant compte des inégalités sociales et économiques et des besoins exprimés.

Répartir les budgets dans le respect des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures s'appliquant au centre de services scolaire et à ses établissements.

Optimiser l'utilisation des ressources financières dont le centre de services scolaire dispose pour la réalisation de sa mission éducative et l'atteinte des résultats attendus et prévus au Plan d'engagement vers la réussite et au projet éducatif de l'établissement.

Favoriser l'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité en situant le plus près possible de l'élève les choix budgétaires.

Favoriser, dans la mesure du possible, l'innovation et la créativité par des disponibilités budgétaires dégagées dans la répartition et la transférabilité des ressources financières.

Dans un contexte de ressources financières limitées et compressées par le Ministère, prendre en compte les aspects d'efficacité et d'efficience permettant d'effectuer les activités requises au moindre coût possibles.

Assurer la transparence dans la gestion des activités financières et plus particulièrement dans la répartition et l'utilisation de ses ressources ainsi que la reddition de comptes sur les résultats atteints.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

Pour prendre connaissance des principes de la répartition annuelle des revenus, consultez le lien suivant :

[OBJECTIFS-PRINCIPES-ET-CRITERES-DE-REPARTITION-Avril-2024.pdf](#)

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Pour prendre connaissance des critères servant à déterminer les montants alloués, consultez le lien suivant :

[OBJECTIFS-PRINCIPES-ET-CRITERES-DE-REPARTITION-Avril-2024.pdf](#)

4.2 Ressources financières

Les données financières du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'exercice terminé le 30 juin 2025 ont été déposées au conseil d'administration le 11 novembre 2025. Ils font état d'un déficit d'exercice de (1 527 351 \$) et d'un surplus cumulé de 21 320 097 \$.

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup dispose d'un surplus cumulé libre de 20,3 M\$ et de 1 M\$ de surplus réservés pour certains engagements des établissements et des conventions collectives. Selon les règles du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), le surplus cumulé de 20,3 M\$ n'est plus disponible pour utilisation par le centre de services scolaire à compter de l'année financière 2025-2026 selon la règle d'appropriation des surplus.

Composition des revenus

	En dollars (\$)	En %
Subventions de fonctionnement	124 173 654	81,0 %
Subventions d'investissement	1 174 015	0,8 %
Autres subventions et contributions	98 982	0,1 %
Taxes scolaires	5 342 810	3,5 %
Ventes de biens et services	9 618 947	6,3 %
Droits de scolarité et droits chargés	748 562	0,5 %
Revenus divers	3 301 948	2,2 %
Amortissement des contributions reportées	8 760 632	5,7 %
Total	153 219 550	100,0 %

Composition des dépenses par secteur d'activités

Enseignement et formation	63 373 770	41,0 %
Soutien à l'enseignement	41 606 139	26,9 %
Services d'appoint	17 902 220	11,6 %
Activités administratives	6 536 049	4,2 %
Biens meubles et immeubles	20 630 189	13,3 %
Activités connexes	4 183 407	2,7 %
Dépenses liées à la provision pour avantages sociaux	559 795	0,3 %
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(44 669)	0,0 %
Total	154 746 900	100,0 %

Composition des dépenses par nature des dépenses

Rémunération et contributions de l'employeur	110 055 522	71,4 %
Frais de déplacement	690 229	0,4 %
Fournitures et matériel	8 666 006	5,6 %
Services, honoraires et contrats	19 444 455	12,6 %
Charges d'investissements non capitalisables et amortissement	10 892 983	7,1 %
Autres charges	4 482 578	2,9 %
Total	154 234 773	100,0 %

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

■ Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	102 741,83	0	102 741,83	70
2. Personnel professionnel	144 599,50	91,25	144 690,75	102
3. Personnel enseignant	905 109,52	343,58	905 453,10	1 100
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	666 039,35	978,13	667 017,48	833
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	114 474,67	408,83	114 883,50	106
Total en heures	1 932 964,87	1 821,78	1 934 786,66	2 211

■ Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	1 749 883,32
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	1 984 786,66
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	(184 903,34)
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non <i>(Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</i>	Non

Le dépassement du niveau de l'effectif s'explique par différents éléments, dont l'ajout du plan de rattrapage, la mise en place de cohorte de formation de courte durée pour l'offensive construction, la mise en place des aides à la classe dans l'ensemble des écoles, l'ajout de services en francisation tant pour la formation générale des jeunes que pour la formation des adultes, l'ajout de groupes en services de garde suite à l'arrêt du transport du midi dans plusieurs établissements scolaires, la bonification des contrats de suppléance (mesure conventionnée), divers ajouts de nouveautés des conventions collectives occasionnant des ajouts de services, la bonification des activités extrascolaires autofinancées par les parents et l'ouverture partielle d'une nouvelle école.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

■ **Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025**

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	4	163 763,00 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	27	1 559 040,00 \$
Total	31	1 722 803,00 \$

Explication des contrats – personnes physiques :

- Claudia-Lynn Pelletier 68 400,00 \$ Service d'orthophonie
- L. Roussel Gestion (2 contrats) 55 851,00 \$ Service de gestion de projets
- Martin Bourgeois 39 512,00 \$ Service de formation en accompagnement

Explication des contrats – personnes morales :

- Architecture Daniel Dumont 69 350,00 \$ Service d'architecture
- Atelier Guy Architectes 39 850,00 \$ Service d'architecture
- Cuatro Architecture S.E.N.C.R.L. 68 500,00 \$ Service d'architecture
- Onico 53 075,00 \$ Service d'architecture
- Les architectes Proulx et Savard inc. 47 386,00 \$ Service d'architecture
- R & O Énergie (3 contrats) 123 300,00 \$ Service d'ingénierie
- Tetra-Tech inc. 35 065,00 \$ Service d'ingénierie
- Ambioner 40 962,00 \$ Service d'ingénierie
- Planidesign inc. 59 677,00 \$ Service d'architecture
- Hart Design 33 400,00 \$ Service d'architecture
- TR3E Conseils Experts 43 815,00 \$ Service d'ingénierie
- Goulet et Lebel 57 965,00 \$ Service d'architecture
- Gestec Médical 26 725,00 \$ Service de gestion de projets
- Sotecma 38 250,00 \$ Service d'ingénierie
- Succès Scolaire 122 690,00 \$ Contrat en services pédagogiques
- Maheu et Maheu 27 264,00 \$ Gestion parasitaire
- Chubb Fire & Security Canada 132 588,00 \$ Entretien et inspection alarme incendie
- Les Tours Jumpstreet 47 800,00 \$ Service de voyage étudiant
- Association régionale sports étudiants Est du Québec 27 720,00 \$ Affiliation élèves-athlètes
- MNP S.E.N.C.R.L. 132 810,00 \$ Audit externe
- Agro Envirolab 33 513,00 \$ Analyse bactériologique
- Association régionale de soccer de l'Est du Québec 91 150,00 \$ Entraîneurs sports-études
- ITI 57 850,00 \$ Renouvellement support VxRail

- Casen, Clinique ambulatoire 80 333,00 \$ Évaluations neuropsychologiques
- Électro Saguenay 68 002,00 \$ Travaux de redondance en fibre optique

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

■ Maintien de l'actif immobilier (entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025*)

2023-2024 (Année précédente)	2024-2025 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
21 508 796 \$	19 820 642 \$	5 747 332 \$	27 552 246 \$

*Ces chiffres comprennent les projets d'embellissement des cours d'école et les ajouts d'espace. Le PAFIRSPA n'est pas inclus pour la participation financière de l'organisme et le projet n'est pas débuté.

4.5.2 Ressources informationnelles

Le Service des ressources informationnelles (SRI) a pour mission stratégique de déployer et de maintenir des solutions technologiques innovantes qui placent l'informatique au cœur de la réussite scolaire. Ses actions soutiennent tant les pratiques pédagogiques que les processus administratifs. À titre d'exemple concret, le SRI a acquis et distribué près de 3 000 équipements cette année pour appuyer la mise en œuvre d'une progression des apprentissages numériques (PDA), en étroite collaboration avec les Services éducatifs jeunes. Ce déploiement vise non seulement à équiper les élèves et les enseignantes et enseignants, mais aussi à favoriser l'inclusion numérique, à personnaliser les parcours d'apprentissage et à renforcer la préparation des jeunes aux compétences numériques.

Pour garantir la continuité des services et le bon fonctionnement des équipements mis à la disposition de plus de 10 000 utilisateurs (élèves, personnel et membres de la communauté), le SRI administre et sécurise une infrastructure technologique critique. Celle-ci comprend un réseau de fibres optiques partagé de 800 kilomètres, un réseau filaire haute performance et un réseau sans fil comprenant près de 1 200 points d'accès intérieurs et extérieurs répartis dans nos 40 bâtiments. En plus de ces infrastructures, le SRI déploie et maintient des solutions et des dispositifs de sécurité soutenant l'innovation pédagogique à l'ensemble de l'organisation. Parmi nos projets majeurs réalisés cette année, nous pouvons citer :

- Ajout et remplacement d'équipements pédagogiques;
- Transition de la téléphonie IP vers Microsoft Teams;
- Gouvernance des données;
- Rehaussement et rationalisation de nos infrastructures réseau;
- Mise en œuvre de mesures correctives en sécurité de l'information.

5. Annexes du rapport annuel

Rapport du responsable de l'examen des plaintes

Dans le cadre de l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, le Secrétariat général a répondu à quelques situations en 2024-2025. Toutes les situations ont pu être réglées par le processus préconisé, soit celui d'une recherche de solutions dans le respect des règles et dans l'intérêt supérieur de l'élève, et ce, au niveau du centre de services scolaire.

Conclusion :

Avec plus de 8 000 élèves jeunes et adultes inscrits dans nos établissements et plus de 1 500 employés dont plus de 90 % œuvrent auprès des élèves du centre de services scolaire, on peut conclure que le nombre de situations ayant nécessité l'intervention de la Responsable de l'examen des plaintes est plus que satisfaisant.

La prévention des situations problématiques et la communication fonctionnelle demeurent donc des éléments essentiels à la gestion des plaintes.

Autres annexes

Rapport annuel 2024-2025 du comité de parents du centre de services scolaire :

[Rapport-Annuel-CP-2024-2025-FINAL.pdf](#)

Rapport annuel 2024-2025 du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du centre de services scolaire :

[Rapport-annuel-du-CCSEHDAA-2024-2025.pdf](#)

Faits saillants 2024-2025 en image : [Visuel du rapport annuel](#)

**Centre
de services scolaire
de Kamouraska–
Rivière-du-Loup**

Québec 